



## **DOSSIER D'IMPORTATION – GERMAN AUTO IMPORT**

Ce dossier regroupe l'ensemble des documents contractuels relatifs à votre projet d'acquisition d'un véhicule à l'étranger.

Merci de bien vouloir :

- prendre connaissance de l'ensemble des documents,
- compléter les informations demandées,
- parapher chaque page,
- signer aux emplacements indiqués.

Ces documents définissent précisément le cadre de la mission confiée à German Auto Import ainsi que les conditions de réalisation de la prestation.

Pour toute question, je reste à votre disposition.

**Dominique DIDIERLAURENT**

German Auto Import

Paraphe client



## CONTRAT DE RECHERCHE 2026

### OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de confier à German Auto Import une mission d'assistance à la recherche et à l'acquisition d'un véhicule d'occasion situé à l'étranger, dans le cadre d'une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat. Le Client agit en qualité d'acheteur direct auprès du vendeur et contracte directement avec celui-ci.

### FORMULES (cocher la formule choisie)

Les prix indiqués incluent l'ensemble des services décrits ci-dessous. Les formules suivantes déterminent strictement l'étendue de la mission confiée à German Auto Import.

**Formule CONFORT – 1 700 € TTC**

- Aide à la recherche du véhicule
- Vérification formelle et apparente des documents transmis par le vendeur, sans audit juridique, technique ou administratif approfondi, et sous réserve de l'exactitude des informations communiquées par le vendeur
- Formalités d'export auprès des autorités du pays exportateur, plaques étrangères pour l'Allemagne
- Négociation du prix
- Traduction non certifiée des documents fournis, à titre strictement informatif, sans valeur contractuelle ni interprétation juridique
- Contrôle du carnet d'entretien lorsqu'il est disponible et/ou vérification des informations d'entretien accessibles via l'ordinateur de bord du véhicule, lorsque cette fonctionnalité existe
- Mise en langue française des ordinateurs de bord
- Rapatriement du véhicule à Strasbourg
- Pose des plaques WW et remise des clés à Strasbourg

Paraphe client

□ **Formule CONFORT PLUS – 2 300 € TTC**

Services de la Formule Confort, complétés par :

- Traduction non certifiée des documents fournis, à titre informatif, sans valeur contractuelle ni interprétation juridique.
- Assistance post-livraison et médiation amiable avec le vendeur ou les autorités du pays exportateur (allemand, anglais, italien ou espagnol), limitée à des démarches de communication, d'échange d'informations et de tentative de résolution amiable du litige.
- Cette assistance est assurée sans représentation juridique, sans garantie de résultat, et à l'exclusion de toute procédure judiciaire ou pré-contentieuse.
- L'intervention du Mandataire est limitée à un rôle d'intermédiaire dans les échanges et ne saurait constituer une prise en charge du litige ni une substitution au Client.
- L'assistance est fournie pour une durée maximale de 24 mois à compter de la remise des clés, et dans la limite d'un usage raisonnable.
- Toute demande excédant ce cadre (multiplication des sollicitations, complexité particulière du dossier, ou intervention prolongée) pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire sur devis.

## **ACCEPTATION DU RISQUE**

Le Client reconnaît expressément que l'acquisition d'un véhicule d'occasion, en particulier à distance et à l'étranger, comporte un risque inhérent. Il est informé que certains défauts, y compris graves ou non apparents, peuvent exister et ne peuvent être détectés sans démontage ou investigations techniques approfondies, ni sans accès complet à l'historique du véhicule. Le Client déclare en conséquence accepter ce risque et reconnaît que la mission confiée à GERMAN AUTO IMPORT ne comprend aucune expertise technique approfondie ni audit complet de l'historique du véhicule. Le Client reconnaît également que les informations relatives au véhicule proviennent du vendeur ou de tiers et sont fournies sous leur seule responsabilité.

## **OPTIONS (cocher si applicable) \***

- Expertise indépendante – Sur devis.
- Livraison domicile – Voir carte des tarifs sur le site de German Auto Import.
- Démarches administratives – Quitus + Immatriculation : 150 € TTC (hors coût carte grise).

Paraphe client

## IDENTITÉ DU CLIENT

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## RÉFÉRENCE AUX CGV

Le client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente German Auto Import – version 2026, qui font partie intégrante du présent contrat.

*\* Attention : les options restent des options à choisir, quelle que soit la formule retenue. Elles ne sont pas incluses dans les formules Confort ou Confort Plus.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 202\_\_

Signature du Client :

Signature du Mandataire (German Auto Import) :



## MANDAT DE COURTAGE / INTERMÉDIATION

Entre les soussignés,

**GERMAN AUTO IMPORT**, représentée par M. Dominique DIDIERLAURENT, ci-après dénommée « le Mandataire »,

Et  
M./Mme ..... demurant ....., ci-après dénommé « le Client ».

### Article 1 – Objet du mandat

Le Client confie au Mandataire un mandat d'intermédiation et d'assistance comprenant notamment :

- La recherche d'un véhicule correspondant aux critères définis par le Client,
- La mise en relation avec des vendeurs professionnels ou particuliers,
- L'assistance aux échanges relatifs au prix et aux conditions d'achat,
- L'organisation de l'importation et du rapatriement du véhicule,
- L'assistance administrative liée aux documents d'importation (collecte, vérification formelle, traduction si nécessaire),
- et l'accompagnement pour les formalités d'immatriculation définitive en France.

### Article 2 – Constat visuel et photos lors de l'enlèvement

Le Mandataire ne se déplace pas avant l'achat pour inspecter le véhicule. Lors de l'enlèvement, un constat visuel sommaire est réalisé et des photos sont prises afin de matérialiser l'état apparent du véhicule. Ces éléments sont transmis au Client à titre informatif.

### Article 3 – Absence d'expertise technique

Aucun contrôle mécanique approfondi ni expertise technique n'est effectué par le Mandataire. Un expert indépendant ou une garantie mécanique peut être proposé sur devis séparé.

### Article 3 bis – Acceptation du risque et limites

Le Client reconnaît que le Mandataire n'effectue aucune expertise technique approfondie du véhicule. Il est expressément informé que certains défauts, y compris graves ou non apparents, ne peuvent être détectés sans démontage ou investigations techniques spécifiques. Le Client accepte en conséquence le risque inhérent à l'achat d'un véhicule d'occasion et reconnaît que le Mandataire n'assume aucune responsabilité à ce titre. Les informations relatives au véhicule étant fournies par le vendeur ou des tiers, le Mandataire ne saurait être tenu responsable de leur exactitude.

### Article 4 – Rémunération

La rémunération convenue est exigible à la remise des clés du véhicule au Client, par virement immédiat ou en espèces.

### Article 5 – Responsabilité

Le Mandataire est tenu à une obligation de moyens. Sa responsabilité ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée et ne couvre pas les vices cachés, les litiges Client/vendeur ni les décisions administratives.

### Article 6 – Durée du mandat

Mandat conclu pour une opération unique et prenant fin à l'accomplissement de la mission.

### Article 7 – Acceptation

Le Client reconnaît avoir pris connaissance du présent mandat et l'accepte sans réserve.

Fait à ....., le .....

Signature du Client (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du Mandataire



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE GERMAN AUTO IMPORT 2026

### Article 1 – Champ d’application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations de courtage, d’intermédiation et d’assistance proposées par GERMAN AUTO IMPORT.

### Article 2 – Nature des véhicules

Les véhicules proposés sont des véhicules neufs ou d’occasion, selon les cas, situés principalement en Allemagne ou dans un autre État membre de l’Union européenne.

### Article 3 – Rôle du prestataire

GERMAN AUTO IMPORT agit exclusivement en qualité d’intermédiaire. Elle n’est ni vendeur, ni propriétaire des véhicules proposés.

### Article 4 – Commande

Toute commande devient définitive après acceptation du devis ou signature du contrat de recherche, sous réserve des dispositions légales impératives relatives au droit de rétractation lorsqu’elles sont applicables.

### Article 5 – Prix

Les prix des prestations sont définis dans le contrat de recherche ou le devis accepté par le client.

### Article 6 – Paiement

Les modalités de paiement sont celles prévues au devis ou au contrat de recherche. Les paiements s’effectuent exclusivement par des moyens légaux autorisés.

### Article 7 – Acompte / indemnité forfaitaire en cas de rétractation

Dès la signature du contrat de recherche, le Client verse une somme forfaitaire de 500 € à titre d’acompte et de participation aux frais engagés par GERMAN AUTO IMPORT. Cette somme peut être versée soit par chèque non encaissé sauf en cas de rétractation du Client, soit par virement bancaire, auquel cas elle sera imputée sur le montant total des prestations dues. En cas d’exercice du droit de rétractation par le Client, cette somme sera conservée par GERMAN AUTO IMPORT à titre d’indemnisation forfaitaire des diligences accomplies. En l’absence de rétractation, cette somme est intégralement déduite du prix final des prestations.

## **Article 8 – Livraison**

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et dépendent notamment des transporteurs et des administrations compétentes.

## **Article 9 – Droit de rétractation**

Conformément à la loi, le client peut renoncer à son droit de rétractation en demandant l'exécution immédiate des prestations.

## **Article 10 – Responsabilité**

GERMAN AUTO IMPORT est tenue à une obligation de moyens. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour les vices cachés, défauts techniques, décisions administratives ou litiges entre le client et le vendeur.

## **Article 10 Bis - Responsabilité limitée de l'intermédiaire – Paiement direct au vendeur**

GERMAN AUTO IMPORT intervient exclusivement en qualité d'intermédiaire indépendant chargé de la mise en relation, de l'assistance administrative, linguistique et logistique dans le cadre de l'acquisition de véhicules auprès de vendeurs tiers situés notamment à l'étranger.

GERMAN AUTO IMPORT n'est pas le vendeur du véhicule, sauf mention écrite contraire figurant expressément sur la facture de vente ou le contrat de vente.

Le client reconnaît être informé que le paiement du prix du véhicule est effectué directement entre les mains du vendeur propriétaire du véhicule, sans transit, détention ni encaissement des fonds par GERMAN AUTO IMPORT.

GERMAN AUTO IMPORT procède à des vérifications purement usuelles de cohérence des documents transmis par le vendeur sans pouvoir garantir l'absence de fraude, d'insolvabilité, de fausse déclaration ou de disparition du vendeur.

Le client demeure seul décisionnaire de son engagement financier et du paiement effectué directement au vendeur, après avoir reçu les informations et documents transmis dans le cadre de la mission d'intermédiation.

La responsabilité de GERMAN AUTO IMPORT ne pourra être engagée qu'en cas de faute lourde prouvée dans l'exécution de sa mission d'intermédiation.

## **Article 11 – Garanties**

Les garanties éventuelles sont celles proposées par le vendeur ou par des compagnies d'assurance spécialisées, sur devis séparé.

## **Article 12 – Réserve de propriété**

Le cas échéant, la réserve de propriété s'applique conformément aux conditions du vendeur.

## **Article 13 – Droit applicable et juridiction compétente**

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relève de la compétence des tribunaux français.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.